



Montreuil, le 31 juillet 2026

COMMUNIQUÉ

Un été d'enfer

Les feux qui nous étaient promis par les scientifiques, plus précoces, plus fréquents, plus intenses, sont au rendez-vous.

La forêt a gagné 3 millions d'hectares depuis 1983, année où la flotte aérienne comprenait un avion bombardier d'eau de plus qu'aujourd'hui.

Les 1000 camions perdus entre 2005 et 2021, qui ne sont pas compensés par l'annonce faite en octobre 2022 à l'Élysée d'une commande, d'ici 2027, de 1 083 engins (dont tous ne sont pas des porteurs d'eau).

Quatre collègues perdus dans le cadre des activités de lutte contre l'incendie.

Lors du Livre blanc de la sécurité intérieure¹, le dérèglement climatique était au centre de notre intervention, mais rien n'en a été retenu.

C'est encore le moment de la lutte contre l'incendie et nos collègues se donnent sans compter, qu'ils et elles soient sapeurs-pompiers professionnel·les, volontaires ou personnels des filières administrative ou technique, le plus souvent sans protection respiratoire, dans une chaleur écrasante, parfois sous la canicule.

Le plus souvent, les déplacements pour traverser la France se font en camion, pendant de nombreuses heures, pour un engagement parfois dès l'arrivée sur les lieux.

Les courtes nuits sont suivies de journées physiques, voire harassantes.

À l'issue de ce moment où les pompiers, les fonctionnaires mobilisés et les bénévoles font le dos rond, que se passera-t-il ?

La CGT dénonce le manque de moyens humains et matériels depuis bien longtemps, avant cette saison.

Les pompiers et les agent·es des SDIS, comme les citoyen·nes, ne comprendraient pas que la question des moyens ne soit à nouveau discutée.

Par la porte ou par la fenêtre, la CGT portera ce débat pour la vie humaine, la sécurité des agent·es et de la population, comme pour la préservation des constructions, de la forêt, de la faune et de la flore.

1 : <https://www.cgtdessdis.com/compte-rendu-de-la-reunion-sur-le-livre-blanc-du-13-novembre-2019/>
https://www.cgtdessdis.com/wp-content/uploads/2023/05/2023-05-04_com_CGT_SDIS_8_CCF-1.pdf